



This electronic version (PDF) was scanned by the International Telecommunication Union (ITU) Library & Archives Service from an original paper document in the ITU Library & Archives collections.

La présente version électronique (PDF) a été numérisée par le Service de la bibliothèque et des archives de l'Union internationale des télécommunications (UIT) à partir d'un document papier original des collections de ce service.

Esta versión electrónica (PDF) ha sido escaneada por el Servicio de Biblioteca y Archivos de la Unión Internacional de Telecomunicaciones (UIT) a partir de un documento impreso original de las colecciones del Servicio de Biblioteca y Archivos de la UIT.

(ITU) نتاج تصوير بالمسح الضوئي أجراه قسم المكتبة والمحفوظات في الاتحاد الدولي للاتصالات (PDF) هذه النسخة الإلكترونية نقلًا من وثيقة ورقية أصلية ضمن الوثائق المتوفرة في قسم المكتبة والمحفوظات.

此电子版（PDF 版本）由国际电信联盟（ITU）图书馆和档案室利用存于该处的纸质文件扫描提供。

Настоящий электронный вариант (PDF) был подготовлен в библиотечно-архивной службе Международного союза электросвязи путем сканирования исходного документа в бумажной форме из библиотечно-архивной службы МСЭ.

# STATISTIQUE GÉNÉRALE

DE LA

# TÉLÉPHONIE

DRESSÉE

D'APRÈS DES DOCUMENTS OFFICIELS

PAR LE

BUREAU INTERNATIONAL DE L'UNION TÉLÉGRAPHIQUE

---

Année 1917



BERNE

BUREAU INTERNATIONAL DE L'UNION TÉLÉGRAPHIQUE

1919

## Statistique des communications

Objets de la statistique	Afrique du Sud (Union)	Allemagne	Argentine (République)	Australie (Fédération)	Autriche Exploitation par l'Etat (année 1916)	Belgique	Bolivie	Bosnie-Herzégovine	Brésil
	I. Réseaux urbains.								
a. Nombre de réseaux . . . . .					1.583				
b. Longueur des lignes (tracés) en km. { aériennes . . . souterraines . . .					28.115				
<b>Totaux</b>					28.115				
c. Développement des circuits en km. { aériens . . . souterrains . . .					—				
<b>Totaux</b>					—				
d. Développement des fils en km. { aériens . . . souterrains . . .					241.696 367.254				
<b>Totaux</b>					608.950				
II. Circuits interurbains.									
a. Nombre de circuits { intérieurs { à fil simple . . . à fil double . . . internationaux . . .					83 802 91				
<b>Totaux</b>					976				
b. Longueur des lignes (tracés) en km. { aériennes . . . souterraines . . . sous-marines . . .					17.342 60 71				
<b>Totaux</b>					17.473				
c. Développement des circuits en km. { aériens . . . souterrains . . . sous-marins . . .					—				
<b>Totaux</b>					—				
d. Développement des fils en km. { aériens . . . souterrains . . . sous-marins . . .					95.607 1.329 142				
<b>Totaux</b>					97.078				
III. Stations et postes.									
a. Nombre de stations centrales . . . . .					1.987 <sup>1)</sup>				
b. Nombre de cabines publiques . . . . .					3.050				
c. Nombre de postes d'abonnés . . . . .					191.587				
<b>Totaux</b>					194.637				
IV. Personnel.									
a. Direction centrale (Effectif du personnel s'il y a lieu)					— <sup>2)</sup>				
b. Personnel des réseaux: Directeurs et adjoints . . . Ingénieurs . . . . . Chefs d'équipe et monteurs . . . . . Ouvriers . . . . . Téléphonistes . . . . . Facteurs . . . . .					— <sup>2)</sup>				
<b>Totaux</b>					—				
V. Conversations urbaines.									
a. D'abonné à abonné . . . . .					352.918.284				
b. Entre abonné et cabine publique ou réciproquement					758.927 <sup>3)</sup>				
c. Entre abonné et station centrale pour remise par facteur d'un message à un non-abonné . . . . .					54.512 <sup>4)</sup>				
d. Entre cabine publique (non-abonné) et station centrale pour remise par facteur à un autre non-abonné . . . . .					436.038 <sup>5)</sup>				
e. Télégrammes téléphonés { départ . . . . . arrivée . . . . .					929.999				
<b>Totaux</b>					355.097.760				
Nombre de conversations . . . . .					9.769.461				
VI. Conversations interurbaines.									
A. Conversations urbaines. a. Abonnements . . . . .					Fr. 25 342.264				
b. Conversations sous V. b. c. d. e. . . . .					287.473				
c. Recettes diverses . . . . .					—				
B. Conversations interurbaines. a. Taxes des conversations . . . . .					12.224.125				
b. Recettes diverses . . . . .					—				
<b>Totaux</b>					37.853.862				
VIII. Dépenses.									
a. Etablissement antérieur à l'année courante . . . . .					—				
b. Dépenses de l'année courante { Personnel . . . . . Matériel . . . . .					—				
<b>Totaux</b>					—				

Aucune indication n'a été fournie.

Par suite des circonstances actuelles, aucune indication ne peut être fournie.

Aucune indication n'a été fournie.

Aucune indication n'a été fournie.

Par suite des circonstances actuelles, aucune indication ne peut être fournie.

Aucune indication n'a été fournie.

Aucune indication n'a été fournie.

Aucune indication n'a été fournie.

## téléphoniques, année 1917.

Bulgarie	Ceylan	Chili	Colonies françaises						
			Afrique équatoriale française			Afrique occidentale française		Côte d'Ivoire Exploitation par la Colonie	Côte française des Somalis
			Gabon Exploitation par la Colonie	Moyen Congo Exploitation par la Colonie	Oubangui-Chari-Tchad Exploitation par la Colonie	Sénégal Exploitation par la Colonie	Haut-Sénégal et Niger Exploitation par la Colonie		
			3	1	1	3 <sup>1)</sup>	4 <sup>1)</sup>	6	
			—	41	13	78	24	36	
			—	41	13	78	24	36	
			—	82 <sup>1)</sup>	26	—	—	59	
			—	82	26	—	—	59	
			158	—	26 <sup>5)</sup>	218 <sup>2)</sup>	48 <sup>3)</sup>	59 <sup>1)</sup>	
			158	—	26	219	48	59	
			3	—	1	4	2	23	
			3	—	—	—	—	3	
			3	—	1	4	2	26	
			—	—	202 <sup>6)</sup>	71	72	1.599	
			—	—	—	4 <sup>3)</sup>	—	—	
			—	—	202	75	72	1.599	
			—	—	202	—	72	1.796	
			—	—	202	—	72	1.796	
			350	—	202	111	144	1.796	
			—	—	—	4	—	—	
			350	—	202	115	144	1.796	
			3	2	1	3	5	26	
			72	47	20	10	—	26	
			72	47	20	139	42	47	
			72	47	20	149	42	73	
			—	—	—	—	—	—	
			—	— <sup>2)</sup>	1	— <sup>4)</sup>	— <sup>3)</sup>	— <sup>2)</sup>	
			—	—	1	—	—	—	
			—	—	1	—	—	—	
			—	—	3	—	—	—	
			36.500	36.500	9.000	35.855	18.502	5.374	
			48	—	—	—	—	—	
			—	—	—	—	—	—	
			—	—	—	—	—	—	
			—	—	—	—	—	253	
			—	—	—	—	—	208	
			36.548	36.500	9.000	35.855	18.502	5.835	
			550	—	18	2.331	1.618	1.819	
			Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	
			25 342.264	11.132 <sup>3)</sup>	2.500	9.133	1.257 <sup>10)</sup>	1.212	
			287.473	—	—	—	—	46	
			—	914 <sup>4)</sup>	—	4.404 <sup>5)</sup>	—	—	
			12.224.125	—	12	1.168	—	2.728	
			—	—	—	—	—	—	
			—	12.046	2.512	14.705	1.257	3.986	
			—	—	18.000	— <sup>6)</sup>	— <sup>9)</sup>	— <sup>2)</sup>	
			—	— <sup>2)</sup>	3.000	— <sup>7)</sup>	— <sup>8)</sup>	— <sup>2)</sup>	
			—	—	1.100	—	—	—	
			—	—	4.100	—	—	—	

Aucune indication n'a été fournie.

## Statistique des communications

Objets de la statistique	Colonies françaises				
	Dahomey Exploitation par la Colonie	Guinée française Exploitation par la Colonie	Indochine française Exploitation par la Colonie	Madagascar Exploitation par la Colonie	Nouvelle- Calédonie Exploitation par la Colonie
<b>I. Réseaux urbains.</b>					
a. Nombre de réseaux . . . . .	4	1	9	4 <sup>1)</sup>	
b. Longueur des lignes (tracés) en km. { aériennes . . . . . souterraines . . . . .	31	10	479	126	
Totaux	31	10	611	136	
c. Développement des circuits en km. { aériens . . . . . souterrains . . . . .	75	—	479	—	
Totaux	75	—	611	—	
d. Développement des fils en km. { aériens . . . . . souterrains . . . . .	150 <sup>1)</sup>	100	1.509	435 <sup>2)</sup>	
Totaux	150	100	3.551	744	
<b>II. Circuits interurbains.</b>					
a. Nombre de circuits { intérieurs { à fil simple . . . . . à fil double . . . . . internationaux . . . . .	1 4 <sup>1)</sup>	1	—	2 <sup>1)</sup> 3 <sup>1)</sup>	
Totaux	5	1	9	5	
b. Longueur des lignes (tracés) en km. { aériennes . . . . . souterraines . . . . . sous-marines . . . . .	94 1 <sup>2)</sup>	95	348	1.648 <sup>5)</sup>	
Totaux	95	95	353	1.648	
c. Développement des circuits en km. { aériens . . . . . souterrains . . . . . sous-marins . . . . .	124 2	—	348	—	
Totaux	126	—	353	—	
d. Développement des fils en km. { aériens . . . . . souterrains . . . . . sous-marins . . . . .	154 2	95	730	2.742 <sup>5)</sup>	
Totaux	156	95	740	2.742	
<b>III. Stations et postes.</b>					
a. Nombre de stations centrales . . . . .	4	1	8	4	
b. Nombre de cabines publiques . . . . .	5	3	13	14 <sup>6)</sup>	
c. Nombre de postes d'abonnés . . . . .	81	41	1.005	465	
Totaux	86	44	1.018	479	
<b>IV. Personnel.</b>					
a. Direction centrale (Effectif du personnel s'il y a lieu)	—	—	—	—	
b. Personnel des réseaux: Directeurs et adjoints . . . . . Ingénieurs . . . . . Chefs d'équipe et monteurs . . . . . Ouvriers . . . . . Téléphonistes . . . . . Facteurs . . . . .	— — — — — —	— — — — — 1	— — — — 17	— <sup>7)</sup>	
Totaux	—	1	17	—	
<b>V. Conversations urbaines.</b>					
a. D'abonné à abonné . . . . .	13.375	16.330	386.514	293.077	
b. Entre abonné et cabine publique ou réciproquement	110	—	1.393	69	
c. Entre abonné et station centrale pour remise par facteur d'un message à un non-abonné . . . . .	—	—	—	—	
d. Entre cabine publique (non-abonné) et station centrale pour remise par facteur à un autre non-abonné . . . . .	4.040	—	—	—	
e. Télégrammes téléphonés { départ . . . . . arrivée . . . . .	— —	— —	1.142	—	
Totaux	17.525	16.330	389.049	293.146	
<b>VI. Conversations interurbaines.</b>					
Nombre de conversations . . . . .	38.176	45	86.657	24.732 <sup>8)</sup>	
<b>VII. Recettes.</b>					
A. Conversations urbaines. a. Abonnements . . . . .	Fr. 10.091	Fr. 2.028	Fr. 145.080	Fr. 43.537	
b. Conversations sous V. b. c. d. e.	2.495	—	26.038	17	
c. Recettes diverses . . . . .	—	—	—	—	
B. Conversations interurbaines. a. Taxes des conversations . . . . .	2.268	100	13.026	18.283	
b. Recettes diverses . . . . .	—	—	7	—	
Totaux	14.854	2.128	184.151	61.837	
<b>VIII. Dépenses.</b>					
a. Etablissement antérieur à l'année courante . . . . .	—	—	—	— <sup>9)</sup>	
b. Dépenses de l'année courante { Personnel . . . . . Matériel . . . . .	— —	2.160 2.000	— <sup>3)</sup>	— <sup>9)</sup>	
Totaux	—	4.160	—	—	

Aucune indication n'a été fournie.

## téléphoniques, année 1917.

Colonies portugaises	Congo belge Exploitation par l'Administr. coloniale	Danemark			Egypte	Erythrée	Espagne		France et Algérie	Grande- Bretagne	Grèce
		Exploitation par l'Etat <sup>1)</sup>	Exploitation par des C <sup>tes</sup> privées <sup>1)</sup>	Iles Féroé Exploitation municipale <sup>1)</sup>			Exploitation par l'Etat	Exploitation par des C <sup>tes</sup> privées			
	4 <sup>1)</sup>	—	—	—			53	99			
	70	1.419	—	—			—	—			
	70	1.419	—	—			—	—			
	70	—	—	—			—	—			
	70	—	—	—			—	—			
	185 <sup>2)</sup>	5.984 <sup>2)</sup>	514.351 <sup>12)</sup>	390			—	—			
	185	6.512	514.351	390			—	—			
	11 <sup>3)</sup>	—	—	—			50	3			
	2 <sup>4)</sup>	14 <sup>3)</sup>	4.650	60			—	—			
	13	14	4.650	60			50	3			
	2.766	3.610 <sup>5)</sup>	—	—			—	—			
	—	90 <sup>6)</sup>	—	—			—	—			
	—	529 <sup>7)</sup>	—	—			—	—			
	2.766	4.229	—	—			—	—			
	2.753	—	—	—			—	—			
	2.753	—	—	—			—	—			
	3.278	28.225	—	781			—	—			
	—	2.079	122.967	—			—	—			
	—	2.051	—	45			—	—			
	3.278	32.355	122.967	826			—	—			
	22	83	1.785 <sup>13)</sup>	59			103	212			
	8	162	2.767 <sup>14)</sup>	20			—	4			
	132 <sup>5)</sup>	2.770	189.561	198			4.990	52.397			
	140	2.932	192.328	218			4.990	52.401			
	— <sup>6)</sup>	— <sup>9)</sup>	424	—			1.408	111			
	—	—	45	1			—	—			
	—	—	258	1			—	—			
	—	—	956	—			153	8			
	—	—	4.068 <sup>15)</sup>	—			—	—			
	—	—	92	4 <sup>16)</sup>			—	—			
	—	—	5.843	6			1.561	119			
	165.000 <sup>7)</sup>	1.975.315	288.399.000	120.900			—	—			
	—	—	—	—			—	—			
	—	—	114.760	—			—	—			
	840	846.798 <sup>10)</sup>	—	—			—	—			
	858	165.282 <sup>10)</sup>	—	—			—	—			
	166.698	2.987.395	288.513.760	120.900			—	—			
	1.498 <sup>8)</sup>	2.975.278	92.157.000 <sup>18)</sup>	105.300 <sup>16)</sup>			—	—			
	Fr. 8.500 <sup>9)</sup>	Fr. —	Fr. —	Fr. 12.536			Fr. 174.265	Fr. 8.524.715			
	—	3.060.779	17.014.881	—			202.094	5.344.363			
	3.072 <sup>10)</sup>	—	3.788.158	57.871			—	—			
	689	—	735.478	4.631			—	—			
	12.261	3.060.779	21.538.517	75.038			376.359	13.869.078 <sup>1)</sup>			
	— <sup>11)</sup>	— <sup>11)</sup>	79.871.662	622.125			—	—			
	— <sup>11)</sup>	— <sup>11)</sup>	10.736.678 <sup>17)</sup>	18.331 <sup>17)</sup>			—	—			
	—	—	10.736.678	34.016			—	—			

Aucune indication n'a été fournie.

Par suite des circonstances actuelles, aucune indication ne peut être fournie.

Aucune indication n'a été fournie.

Par suite des circonstances actuelles, aucune indication ne peut être fournie.

Par suite des circonstances actuelles, aucune indication ne peut être fournie.

Aucune indication n'a été fournie.

### Statistique des communications

Objets de la statistique	Hongrie	Indes britanniques	Indes néerlandaises		Islande	Italie
			Exploitation par l'Etat	Exploitation par des C <sup>ies</sup> privées		
<b>I. Réseaux urbains.</b>						
a. Nombre de réseaux . . . . .			57 <sup>1)</sup>	11 <sup>1)</sup>	—	81
b. Longueur des lignes (tracés) en km. { aériennes . . . . . souterraines . . . . .			13.890 <sup>2)</sup> 495 <sup>3)</sup>	2.074 <sup>2)</sup> 2 <sup>3)</sup>	—	11.776 <sup>2)</sup> 386 <sup>3)</sup>
<b>Totaux</b>			14.385	2.076	—	12.162 <sup>4)</sup>
c. Développement des circuits en km. { aériens . . . . . souterrains . . . . .			34.885 <sup>4)</sup> 32.653 <sup>5)</sup>	17.090 <sup>18)</sup> 1.018	—	85.861 <sup>2)</sup> 74.032 <sup>3)</sup>
<b>Totaux</b>			67.538	18.108	—	159.893 <sup>5)</sup>
d. Développement des fils en km. { aériens . . . . . souterrains . . . . .			48.492 <sup>6)</sup> 65.306 <sup>7)</sup>	25.855 2.137 <sup>19)</sup>	—	152.138 <sup>2)</sup> 136.837 <sup>3)</sup>
<b>Totaux</b>			113.798	27.992 <sup>20)</sup>	—	288.975 <sup>6)</sup>
<b>II. Circuits interurbains.</b>						
a. Nombre de circuits { intérieurs { à fil simple . . . . . à fil double . . . . . internationaux . . . . .			2 <sup>8)</sup> 46 <sup>9)</sup>	—	—	585 <sup>7)</sup> 17
<b>Totaux</b>			48	—	—	602
b. Longueur des lignes (tracés) en km. { aériennes . . . . . souterraines . . . . . sous-marines . . . . .			2.657 <sup>10)</sup>	—	2.156	20.061 39 42
<b>Totaux</b>			2.657	—	2.212 <sup>1)</sup>	20.142
c. Développement des circuits en km. { aériens . . . . . souterrains . . . . . sous-marins . . . . .			6.553	—	—	33.401 181 45
<b>Totaux</b>			6.553	—	—	33.627
d. Développement des fils en km. { aériens . . . . . souterrains . . . . . sous-marins . . . . .			13.005	—	6.287	66.802 362 90
<b>Totaux</b>			13.005	—	6.409 <sup>1)</sup>	67.254
<b>III. Stations et postes.</b>						
a. Nombre de stations centrales . . . . .			173	44	62	81
b. Nombre de cabines publiques . . . . .			172	18	137 <sup>2)</sup>	1.182
c. Nombre de postes d'abonnés . . . . .			21.599	4.577	1.598	70.371
<b>Totaux</b>			21.771	4.595	1.735	71.553
<b>IV. Personnel.</b>						
a. Direction centrale (Effectif du personnel s'il y a lieu)			48	11	6	208 <sup>8)</sup>
b. Personnel des réseaux: Directeurs et adjoints . . . . .			51 <sup>11)</sup>	10	—	385 <sup>9)</sup>
Ingénieurs . . . . .			7 <sup>12)</sup>	2	—	14
Chefs d'équipe et monteurs . . . . .			147 <sup>13)</sup>	27	—	1.538 <sup>10)</sup>
Ouvriers . . . . .			585 <sup>14)</sup>	234 <sup>14)</sup>	—	3.467 <sup>11)</sup>
Téléphonistes . . . . .			710 <sup>15)</sup>	176 <sup>21)</sup>	180	391
Facteurs . . . . .			187	30	21	—
<b>Totaux</b>			1.735	490	207 <sup>1)</sup>	6.003
<b>V. Conversations urbaines.</b>						
a. D'abonné à abonné . . . . .			30.205.800	9.764.616	—	—
b. Entre abonné et cabine publique ou réciproquement			—	—	—	18.288.690
c. Entre abonné et station centrale pour remise par facteur d'un message à un non-abonné . . . . .			—	—	—	—
d. Entre cabine publique (non-abonné) et station centrale pour remise par facteur à un autre non-abonné . . . . .			—	—	—	40.238
e. Télégrammes téléphonés { départ . . . . . arrivée . . . . .			—	—	—	25.898
<b>Totaux</b>			30.205.800	9.764.616	—	18.354.826
<b>VI. Conversations interurbaines.</b>						
Nombre de conversations . . . . .			558.028 <sup>16)</sup>	—	234.102	4.790.057 <sup>12)</sup>
<b>VII. Recettes.</b>						
A. Conversations urbaines. a. Abonnements . . . . .			Fr. 5.083.522 <sup>17)</sup>	Fr. 1.325.057	Fr. —	Fr. 12.481.765
b. Conversations sous V. b. c. d. e.			10.700	5.638	—	281.450
c. Recettes diverses . . . . .			147.872	29.685	—	1.188.024
B. Conversations interurbaines. a. Taxes des conversations			1.605.282	—	303.991	3.722.704
b. Recettes diverses . . . . .			83.302	8.912	—	14.581
<b>Totaux</b>			6.930.678	1.369.292	303.991	17.688.524
<b>VIII. Dépenses.</b>						
a. Etablissement antérieur à l'année courante . . . . .			9.586.694	2.765.401	— <sup>3)</sup>	—
b. Dépenses de l'année courante { Personnel . . . . . Matériel . . . . .			1.586.108 2.871.361	529.004 114.831	— <sup>3)</sup>	—
<b>Totaux</b>			4.457.469	643.835	—	—

Aucune indication n'a été fournie.

Aucune indication n'a été fournie.

### téléphoniques, année 1917.

Italie	Japon					Luxembourg	Maroc	Monté-négre	Norvège
	Exploitation par des concessionnaires privés <sup>1)</sup>	Japon proprement dit Exploitation par l'Etat <sup>1)</sup>	Chosen Exploitation par l'Etat <sup>1)</sup>	Formose Exploitation par l'Etat <sup>1)</sup>	Sakhalin japonais Exploitation par l'Etat <sup>1)</sup>				
299	1.224	45	67	—	17	109 <sup>1)</sup>			81 <sup>2)</sup>
14.783 <sup>2)</sup> 34 <sup>3)</sup>	7.269 380 <sup>2)</sup>	797 11	392 3	38 —	459 5	609 20			2.183 223 <sup>3)</sup>
14.817	7.649	808	395	38	464	629			2.406 <sup>4)</sup>
42.938 <sup>2)</sup> 1.714 <sup>3)</sup>	220.254 293.536 <sup>3)</sup>	10.857 <sup>11)</sup> 4.845 <sup>12)</sup>	10.567 2.400	639 —	8.472 2.911	2.080 <sup>2)</sup> 3.179 <sup>3)</sup>			29.198 54.839 <sup>5)</sup>
44.652	513.790	15.702	12.967	639	11.383	5.259			84.037
79.174 <sup>2)</sup> 3.408 <sup>4)</sup>	329.506 587.071 <sup>4)</sup>	15.129 <sup>13)</sup> 9.302 <sup>15)</sup>	10.567 <sup>22)</sup> 2.390 <sup>20)</sup>	1.278 —	16.944 5.822	2.293 6.357			43.231 <sup>6)</sup> 108.347 <sup>7)</sup>
82.582	916.577	24.431	12.957	1.278	22.766	8.650			151.578
224 <sup>7)</sup>	2.456 <sup>5)</sup>	72 148	4 140 <sup>23)</sup>	— 3	8 61	125 59 <sup>4)</sup> 13			48 <sup>8)</sup> 668 <sup>9)</sup> 9 <sup>9)</sup>
224	2.456	220	144	3	69	197			725
11.358 22 5	6.047 12 165 <sup>6)</sup>	4.023 — —	1.143 — —	225 — —	1.462 — —	747 — —			20.945 <sup>10)</sup> 11 <sup>11)</sup> 1.202
11.385	6.224	4.023	1.143	225	1.462	747			22.158
7.396 67 5	132.041 1.382 272 <sup>7)</sup>	10.097 <sup>17)</sup> 74 <sup>19)</sup> 7	8.588 — —	325 — —	3.841 2 —	2.266 56 —			42.167 267 1.234
7.468	133.695	10.178	8.588	325	3.843	2.322			43.668
14.730 133 10	132.987 2.764 543 <sup>8)</sup>	10.888 <sup>18)</sup> 115 <sup>20)</sup> 9	8.588 <sup>24)</sup> — —	325 — —	7.373 <sup>25)</sup> 5 <sup>20)</sup> —	3.574 113 —			82.463 631 2.324
14.873	136.294	11.012	8.588	325	7.378	3.687			85.418 <sup>12)</sup>
299	1.241	45	195	3	17	109			942 <sup>13)</sup>
1.924 32.455	2.759 267.263	566 10.545	152 5.788	4 759	92 6.083	306 4.205			1.976 <sup>14)</sup> 59.364
34.379	270.022	11.111	5.940	763	6.175	4.511			61.340
—	—	—	460 128	— 7	39 43 29	— <sup>5)</sup>			46 10 25 <sup>15)</sup> 164 834 6
—	—	—	216 314 445	— 4 9	131 288 <sup>26)</sup> 3	—			1.085
—	—	—	1.563	75	533	—			137.683.313 400.000 <sup>16)</sup>
87.838.345	1.529.092.874 5.394.676 <sup>19)</sup>	41.749.162 55.710	27.555.219 44.479	3.928.116 16	33.076.959 97.201	4.773.134 32.397 <sup>8)</sup>			—
—	162.122	510	1.963	—	3.988	—			—
—	—	156 31.814 <sup>21)</sup> 4.034	1.581 146.880 <sup>21)</sup> 5.364	— 6.047 <sup>21)</sup> 2.296	704 102.182 <sup>21)</sup> 39.015	18.165 <sup>7)</sup> 12.249 <sup>7)</sup>			901.585 <sup>17)</sup> 285.147 <sup>17)</sup>
87.838.345	1.534.649.672	41.841.386	27.755.486	3.936.475	33.320.049	4.835.945			139.270.045
2.566.554 <sup>13)</sup>	29.521.785	2.408.692	703.430	41.266	525.944	1.026.077			9.639.002 <sup>18)</sup>
Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.			Fr.
5.083.522 <sup>17)</sup>	1.325.057	—	30.783.816	76.453	1.016.665	393.298 <sup>8)</sup>			— <sup>19)</sup>
10.700	5.638	—	15.329.560	625	23.538	14.102			—
147.872	29.685	—	12.775.227	—	233.516	32.794 <sup>9)</sup>			—
1.605.282	—	303.991	—	25.922	821.706	50.970			—
83.302	8.912	—	—	—	—	—			—
6.930.678	1.369.292	303.991	58.888.603	103.000	2.095.425	491.164			—
9.586.694	2.765.401	— <sup>3)</sup>	127.321.911	—	—	4.908.827			— <sup>19)</sup>
1.586.108 2.871.361	529.004 114.831	— <sup>3)</sup>	—	603.645 229.787	522.456 239.624	116.243 <sup>11)</sup>			— <sup>19)</sup>
4.457.469	643.835	—	—	833.432	762.080	116.243			—

Par suite des circonstances actuelles, aucune indication ne peut être fournie.

Aucune indication n'a été fournie.

Statistique des communications

Objets de la statistique	Norvège	Nouvelle-Zélande	Pays-Bas			Perse
	Exploitation par des C <sup>oe</sup> privées <sup>20)</sup>		Exploitation par l'Etat	Exploitation municipale	Exploitation par des C <sup>oe</sup> privées	
<b>I. Réseaux urbains.</b>						
a. Nombre de réseaux . . . . .	375		65	24 <sup>15)</sup>	16 <sup>15)</sup>	
b. Longueur des lignes (tracés) en km. { aériennes . . . . . souterraines . . . . .	15.249 155 <sup>21)</sup>		1.015 550	3.093 1.412	1.222 <sup>17)</sup> 210 <sup>17)</sup>	
<b>Totaux</b>	15.404		1.565	4.505	1.432	
c. Développement des circuits en km. { aériens . . . . . souterrains . . . . .	— <sup>22)</sup>		7.239 29.995	5.982 108.608	1.913 <sup>17)</sup> 9.191 <sup>17)</sup>	
<b>Totaux</b>	—		37.234	114.590	11.104	
d. Développement des fils en km. { aériens . . . . . souterrains . . . . .	77.870 <sup>23)</sup> 28.976 <sup>24)</sup>		14.478 59.991	11.964 217.216	3.929 <sup>17)</sup> 18.732 <sup>17)</sup>	
<b>Totaux</b>	106.846		74.469	229.180	22.661	
<b>II. Circuits interurbains.</b>						
a. Nombre de circuits { intérieurs { à fil simple . . . . . à fil double . . . . . internationaux . . . . .	— <sup>25)</sup>		1.512 <sup>1)</sup> 44 <sup>2)</sup>	—	—	
<b>Totaux</b>	—		1.556	—	—	
b. Longueur des lignes (tracés) en km. { aériennes . . . . . souterraines . . . . . sous-marines . . . . .	10.710 32 68		2.990 399 <sup>3)</sup> 183 <sup>4)</sup>	—	—	
<b>Totaux</b>	10.810 <sup>26)</sup>		3.572	—	—	
c. Développement des circuits en km. { aériens . . . . . souterrains . . . . . sous-marins . . . . .	— <sup>22)</sup>		52.001	—	—	
<b>Totaux</b>	—		52.001	—	—	
d. Développement des fils en km. { aériens . . . . . souterrains . . . . . sous-marins . . . . .	29.763 7.056 229		104.002	—	—	
<b>Totaux</b>	37.048 <sup>28)</sup>		104.002	—	—	
<b>III. Stations et postes.</b>						
a. Nombre de stations centrales . . . . .	666		1.148 <sup>5)</sup>	32	20	
b. Nombre de cabines publiques . . . . .	1.613		1.223 <sup>6)</sup>	294	29	
c. Nombre de postes d'abonnés . . . . .	46.206		38.486 <sup>7)</sup>	72.690	13.566	
<b>Totaux</b>	47.819		39.709	72.984	13.595	
<b>IV. Personnel.</b>						
a. Direction centrale (Effectif du personnel s'il y a lieu)	—		—	—	—	
b. Personnel des réseaux: Directeurs et adjoints . . . . .	304		— <sup>8)</sup>	25	25	
Ingénieurs . . . . .	9		—	7	13	
Chefs d'équipe et monteurs . . . . .	424		—	135	28	
Ouvriers . . . . .	1.072		1.403 <sup>9)</sup>	600	38	
Téléphonistes . . . . .	23		— <sup>8)</sup>	826	128	
Facteurs . . . . .	—		—	98	92	
<b>Totaux</b>	1.832		1.403	1.691	324	
<b>V. Conversations urbaines.</b>						
a. D'abonné à abonné . . . . .	102.020.918		79.638.208 <sup>10)</sup>	178.994.154 <sup>16)</sup>	20.072.855 <sup>16)</sup>	
b. Entre abonné et cabine publique ou réciproquement	1.479.769		129.222	425.156 <sup>16)</sup>	3.697 <sup>16)</sup>	
c. Entre abonné et station centrale pour remise par facteur d'un message à un non-abonné . . . . .	—		69.166	—	—	
d. Entre cabine publique (non-abonné) et station centrale pour remise par facteur à un autre non-abonné . . . . .	19.221		—	—	—	
e. Télégrammes téléphonés { départ . . . . . arrivée . . . . .	131.411 107.603		356.134 <sup>10)</sup> 58.602 <sup>10)</sup>	491.019 82.301	86.407 13.841	
<b>Totaux</b>	103.758.922		80.251.332	179.992.630	20.176.800	
Nombre de conversations . . . . .	5.065.364 <sup>27)</sup>		10.950.593 <sup>11)</sup>	—	—	
<b>VII. Recettes.</b>						
Fr.						
A. Conversations urbaines. a. Abonnements . . . . .	3.791.204		2.527.124	Fr.	Fr.	
b. Conversations sous V. b. c. d. e.	293.792		41 015	— <sup>21)</sup>	—	
c. Recettes diverses . . . . .	208.869 <sup>28)</sup>		671.640 <sup>12)</sup>	—	—	
B. Conversations interurbaines. a. Taxes des conversations . . . . .	14.535		8.653.459	—	—	
b. Recettes diverses . . . . .	—		530.864 <sup>13)</sup>	—	—	
<b>Totaux</b>	4.308.400		12.424.102	—	—	
<b>VIII. Dépenses.</b>						
Fr.						
a. Etablissement antérieur à l'année courante . . . . .	9.727.865		39.698.769	—	—	
b. Dépenses de l'année courante { Personnel . . . . . Matériel . . . . .	1.749.763 2.752.990 <sup>29)</sup>		2.361.295 6.611.471 <sup>14)</sup>	—	—	
<b>Totaux</b>	4.502.753		8.972.766	—	—	

Aucune indication n'a été fournie.

Aucune indication n'a été fournie.

téléphoniques, année 1917.

Portugal	Roumanie	Russie	Serbie	Siam	Suède			Suisse	Tunisie	Turquie	Uruguay
					Exploitation par l'Etat	Exploitation par des C <sup>oe</sup> privées	Exploitation par des Sociétés mutuelles des habitants				
					274 <sup>1)</sup>	3 <sup>2)</sup>	16 <sup>25)</sup>	591 <sup>1)</sup>	90		
					— <sup>2)</sup>	—	—	22.287 1.544	— 14		
					—	—	—	23.831 <sup>2)</sup>	14		
					244.140 <sup>3)</sup>	193.369	—	41.193 143.720	2.100 <sup>1)</sup> 1.074 <sup>2)</sup>		
					244.140	193.369	—	184.913 <sup>3)</sup>	3.174		
					489.512 <sup>4)</sup>	387.204	3.726	82.385 <sup>4)</sup> 287.441 <sup>5)</sup>	4.200 2.148 <sup>3)</sup>		
					489.512	387.204	3.726	369.826 <sup>6)</sup>	6.348		
					111 <sup>5)</sup> 4.740 <sup>5)</sup> 21 <sup>6)</sup>	—	—	1.253 <sup>7)</sup> 84 <sup>8)</sup>	— 89 <sup>4)</sup> 1 <sup>6)</sup>		
					4.872	—	—	1.337 <sup>9)</sup>	90		
					31.974 423 256	—	—	— <sup>10)</sup>	— <sup>7)</sup>		
					32.653 <sup>7)</sup>	—	—	—	—		
					171.293 11.038 962	—	—	32.387 6.427 46	4.426 62 1		
					183.293 <sup>8)</sup>	—	—	38.860 <sup>11)</sup>	4.489		
					338.008 22.076 1.922	—	—	64.774 12.855 92	8.852 124 2		
					362.006 <sup>9)</sup>	—	—	77.721 <sup>12)</sup>	8.978		
					2.669 <sup>10)</sup>	203	40	817 <sup>13)</sup>	90		
					5.050 <sup>11)</sup> 231.546 <sup>12)</sup>	—	—	1 492 <sup>14)</sup> 110.283	124 3.206		
					236.596	102.081	1.331	111.775	3.330		
					8 <sup>13)</sup> 50	4 60	—	147 <sup>15)</sup> 170 <sup>16)</sup>	—		
					— <sup>14)</sup>	863	— <sup>24)</sup>	1.165 <sup>17)</sup>	— <sup>8)</sup>		
					7.531 <sup>15)</sup> 23	1.077 63	—	921 <sup>18)</sup> 7	—		
					7.612 <sup>16)</sup>	2.067	—	2.410	—		
					322.668.000 <sup>17)</sup>	—	—	70.260.915	1.331.864		
					— <sup>18)</sup>	— <sup>24)</sup>	— <sup>24)</sup>	9.715	157 <sup>9)</sup>		
					2.275.187 <sup>19)</sup> 1.167.242 <sup>19)</sup>	—	—	294.760 <sup>19)</sup> 184.950 <sup>19)</sup>	4.731 <sup>10)</sup>		
					326.110.429	—	—	70.750.340	1.336.752		
					32.670.557 <sup>20)</sup>	— <sup>24)</sup>	— <sup>24)</sup>	23.391.666 <sup>20)</sup>	737.936		
					Fr. 18.214.398 — <sup>21)</sup>	Fr. — <sup>24)</sup>	Fr. — <sup>24)</sup>	Fr. 7.637.858 3.453.608 5.156.260 <sup>21)</sup>	Fr. 79.830 <sup>11)</sup> 591 9.077 <sup>12)</sup>		
					18.816.994	—	—	8.673.487	476.728		
					37.031.392	—	—	24.921.213	566.226		
					115.589.931	— <sup>24)</sup>	— <sup>24)</sup>	92.762.242 <sup>22)</sup>	— <sup>8)</sup>		
					24.263.759 <sup>22)</sup>	— <sup>24)</sup>	— <sup>24)</sup>	4.936.107 12.076.213 <sup>23)</sup>	— <sup>8)</sup>		
					24.263.759	—	—	17.012.320	—		

Aucune indication n'a été fournie.

Par suite des circonstances actuelles, aucune indication ne peut être fournie.

Aucune indication n'a été fournie.

## Statistique des communications téléphoniques, année 1917.

## Observations

**Autriche.** — 1) Y compris des centrales pour raccordements particuliers. — 2) La construction, l'installation et l'exploitation du service sont entre les mains des fonctionnaires du télégraphe. — 3) 20 heller (25 centimes) par conversation de 3 minutes. — 4) Y compris 5257 phonogrammes. — 5) 10 heller (12,5 centimes) par fraction indivisible de 50 mots.

**Colonies françaises (Afrique équatoriale française).** — 1) Circuit métallique avec fil de retour. Fil de bronze de  $15/10$  de mm. 6 km. de fil de réserve. — 2) Commun aux divers services. — 3) Abonnement forfaitaire de fr. 250 par poste principal et de fr. 40 par poste supplémentaire, payable par semestre et d'avance. — 4) Pour matériel cédé. — 5) Fil de bronze silicieux de  $11/10$ . — 6) Fil bimétallique de  $23/10$ .

**Colonies françaises (Afrique occidentale française).** — 1) Le réseau de St-Louis est entièrement établi à double fil; celui de Dakar comporte encore quelques circuits avec retour par la terre. — 2) Fil de bronze de  $11/10$ , fil de bronze de  $15/10$  et fil de fer de 3 mm. — 3) Un câble sous-marin est employé concurremment aux communications télégraphiques et téléphoniques entre Dakar et Gorée. — 4) Le personnel du service postal et télégraphique assure le service téléphonique. — 5) Remboursement des cessions de matériel. — 6) Les dépenses du service téléphonique sont englobées dans celles du service postal et télégraphique. — 7) Fils doubles. — 8) Fils de cuivre de 2 mm. — 9) Commun aux 3 services. — 10) Abonnement forfaitaire, par poste principal et par an: Pour les particuliers fr. 100, pour les services publics fr. 50. Par poste secondaire: Pour les particuliers fr. 30, pour les services publics fr. 10. Les services locaux ne paient aucune redevance. Taxe d'entretien et d'usage des lignes: fr. 2 par hectomètre. Le service téléphonique est encore peu important. Il n'y a comme abonnés payants que 3 particuliers et 4 services dépendant du Ministère des Colonies ou du Gouvernement général. Les autres abonnés sont des services publics locaux n'échangeant entre eux que des conversations gratuites.

**Colonies françaises (Côte d'Ivoire).** — 1) Fil de cuivre de  $2\frac{1}{2}$  mm. et fil de fer de 3 mm. — 2) Le même personnel assure les trois services: postal, télégraphique et téléphonique. — 3) Les dépenses sont confondues avec celles du réseau télégraphique.

**Colonies françaises (Dahomey).** — 1) Fil de cuivre de 2 mm. de diamètre. — 2) Câble à 2 conducteurs.

**Colonies françaises (Indochine française).** — 1) Personnel fusionné avec le service télégraphique. — 2) Les dépenses sont fusionnées avec celles du service télégraphique.

**Colonies françaises (Madagascar).** — 1) Les abonnés sont desservis par des fils doubles. — 2) Fil de cuivre de  $2\frac{1}{2}$  mm. — 3) Câbles sous plomb à 56 conducteurs et câbles sous gutta à 14 conducteurs. — 4) Deux circuits à fil simple et deux circuits à fil double, d'une longueur totale de 1311 km. et d'un développement de 2069 km., sont constitués par des lignes télégraphiques utilisées, à certaines heures de la journée, comme circuits téléphoniques. — 5) Non compris la longueur et le développement des lignes téléphoniques du chemin de fer. — 6) Y compris 5 postes téléphoniques militaires ouverts à l'exploitation publique. — 7) En raison de la fusion des services postaux, télégraphiques et téléphoniques, aucun agent n'est affecté spécialement au service téléphonique. — 8) Taux annuel des abonnements à Tananarive fr. 240 par poste principal, fr. 80 par poste supplémentaire; à Tamatave, Majunga, Diégo fr. 180 par poste principal, fr. 60 par poste supplémentaire. Conversations urbaines: La redevance est fixée à fr. 0,25 par unité de 5 minutes. Conversations interurbaines: La redevance est fixée à fr. 1,50 par unité de 5 minutes. Avis d'appel: fr. 0,25 dans les limites de l'enceinte de la localité centre d'un réseau, fr. 0,40 en dehors de ces limites, mais dans le même réseau; fr. 1 entre postes n'appartenant pas au même réseau. Messages téléphonés: fr. 0,30 dans les limites de l'enceinte de la localité centre d'un réseau, fr. 0,40 en dehors de ces limites, mais dans le même réseau; fr. 2 entre postes n'appartenant pas au même réseau. — 9) Pour la raison indiquée ci-dessus, le chiffre des dépenses afférentes au service téléphonique ne peut être mentionné.

**Congo belge.** — 1) Fil simple avec retour par la terre. — 2) Fil de bronze phosphoreux de 2 mm. de diamètre. — 3) Le fil employé est celui du télégraphe. — 4) Fil de bronze phosphoreux de 2 mm. et fil de fer galvanisé de 4 mm. de diamètre. — 5) Y compris les appareils des services publics. — 6) Les services des postes, télégraphes et téléphones sont fusionnés. — 7) Y compris les communications des services publics. Chiffre établi d'après la moyenne journalière. — 8) Unités de temps: 5 et 10 minutes. — 9) Le prix de l'abonnement est de fr. 250; les frais de première installation sont supportés par l'Administration. — 10) Taxes de conversations interurbaines: 5 minutes = fr. 2, 10 minutes = fr. 3. Taxe d'appel dans un rayon de 2 km.: fr. 0,50. — 11) Les dépenses se confondent avec celles des services des postes et télégraphes.

**Danemark.** — 1) Année budgétaire du 1<sup>er</sup> Avril 1917 au 31 Mars 1918. — 2) Fils d'acier de 3 mm. de diamètre hors des villes et fils de bronze de 1,5 mm. de diamètre dans les villes. — 3) La communication avec l'Allemagne est établie par trois voies (via Kolding, via Syltholm-Fehmarn et via Gjedser-Warnemünde), par sept fils doubles de cuivre dur, savoir: trois de 5 mm., quatre de 4 mm. Avec la Suède, la communication est établie par deux voies (via Vedbæk-Hildesborg et via Elsinore-Helsingborg) par sept fils doubles de cuivre dur, savoir: quatre de 3 mm. et trois de 4,5 mm. Les conversations avec la Norvège sont échangées à travers la Suède via Elsinore-Helsingborg. — 4) Câbles souterrains avec 40 conducteurs ( $4 \times 4 + 12 \times 2$ ) avec un fil fin de fer. Isolation de papier sous plomb et ruban de fer. — 5) Y compris 1714 km. de lignes comportant aussi des fils télégraphiques. — 6) Y compris 46 km. de câbles comportant aussi des fils télégraphiques. — 7) Y compris 118 km. de câbles comportant aussi des fils télégraphiques. — 8) La plupart des câbles avec self-induction artificielle (un fil fin de fer) contiennent 4 ou 8 conducteurs. — 9) Personnel commun avec les

# Statistique des communications téléphoniques, année 1917.

## Observations

télégraphes d'Etat. — <sup>10)</sup> La transmission téléphonique de ces télégrammes est gratuite. A la demande du destinataire, les télégrammes arrivés sont, en outre, portés à son domicile par facteur. — <sup>11)</sup> La réunion des services télégraphique et téléphonique ne permet pas d'établir les chiffres des dépenses exclusivement afférentes au service téléphonique. — <sup>12)</sup> Les abonnés sont desservis tant par des fils simples que par des fils doubles. — <sup>13)</sup> Y compris 213 stations centrales secondaires. — <sup>14)</sup> Dont 704 cabines publiques automatiques. — <sup>15)</sup> Ordinairement des dames. — <sup>16)</sup> Ce chiffre n'indique que le nombre de conversations. Le nombre d'unités n'est pas donné, ni par les compagnies privées, ni par l'administration des îles de Féroé. — <sup>17)</sup> Non compris les dépenses d'établissement de l'année courante. — <sup>18)</sup> La plupart des stations centrales et des cabines publiques sont desservies par des personnes particulières.

**Espagne.** — <sup>1)</sup> Il existe un réseau provincial exploité par la Députation de Guipuzcoa, ayant produit pendant l'année 1917 fr. 305.826. De cette somme, le 10 %, soit fr. 30.582, revient à l'Etat. Un autre réseau régional de nouvelle création, qui est encore en période de formation, est exploité par la Mancomunidad de Cataluña.

**Indes néerlandaises.** — <sup>1)</sup> Fils doubles et fils simples. — <sup>2)</sup> Fils de bronze de 1,5 et 2 mm., fils d'acier galvanisé de 2 et 3 mm. et fils de fer galvanisé de 4 mm. de diamètre. — <sup>3)</sup> Câbles de 7 à 224 conducteurs doubles de 0,8 et de 1 mm. de diamètre, isolés au papier et à l'air et couverts d'un manteau de plomb de 2,5 à 3 mm.; armature en fils de fer galvanisé. — <sup>4)</sup> 1561 km. de réserve. — <sup>5)</sup> 9705 km. de réserve. — <sup>6)</sup> 2525 km. de réserve. — <sup>7)</sup> 19.410 km. de réserve. — <sup>8)</sup> Y compris deux communications télégraphiques à disposition simultanée du service téléphonique. Fils d'acier. — <sup>9)</sup> Fils de cuivre dur de 4 mm., fils de bronze de 2, 3 et 3 1/2 mm., fils de fer de 4 mm. et fils bimétalliques de 2 1/2 mm. de diamètre. — <sup>10)</sup> Non compris les deux communications télégraphiques mentionnées sous II. a (longueur totale 150 km.). — <sup>11)</sup> Les circuits interurbains sont construits par le service des télégraphes et exploités par celui des téléphones. — <sup>12)</sup> Un ingénieur appartient à la Direction centrale et est compris sous la rubrique IV. a. — <sup>13)</sup> Trois classes de personnes. — <sup>14)</sup> Tous des indigènes, et en grand nombre à titre temporaire (coulis). — <sup>15)</sup> 330 dames; le reste des indigènes et des Chinois. — <sup>16)</sup> L'unité de temps est de 3 minutes. — <sup>17)</sup> Il y a diverses taxes mensuelles dépendant de la grandeur des réseaux et du nombre des conversations de l'abonné. Les abonnés au delà d'un rayon de 3 km. (quelques réseaux 6 km.) paient une contribution supplémentaire dépendant de la distance. Les conversations entre les différentes centrales d'un même réseau sont encore soumises à un tarif spécial. — <sup>18)</sup> 126 km. de réserve. — <sup>19)</sup> 541 km. de réserve. — <sup>20)</sup> Fils d'acier. — <sup>21)</sup> La plupart sont des indigènes et des Chinois.

**Islande.** — <sup>1)</sup> Les lignes, les fils et le personnel sont communs pour le trafic des télégraphes et des téléphones. — <sup>2)</sup> Ouvertes aussi à la correspondance télégraphique. — <sup>3)</sup> La réunion des services télégraphique et téléphonique ne permet pas d'établir les chiffres des dépenses exclusivement afférentes au service téléphonique.

**Italie.** — <sup>1)</sup> Année financière du 1<sup>er</sup> Juillet 1916 au 30 Juin 1917. — <sup>2)</sup> Les grands réseaux sont en fil de bronze de 1,25 mm., et les petits réseaux en fil de fer et de bronze de plusieurs diamètres. — <sup>3)</sup> Câbles souterrains, sous plomb, à plusieurs circuits à double fil, isolés au papier et à l'air. Il y en a de deux types, l'un sans armature, l'autre avec armature de fil de fer entourée de jute goudronnée. Diamètre du conducteur de cuivre 1 mm. — <sup>4)</sup> Dont 79 km. de réserve. — <sup>5)</sup> Dont 1621 km. de réserve. — <sup>6)</sup> Dont 3175 km. de réserve. — <sup>7)</sup> Fil de bronze phosphoreux de 3, 4 et 5 mm. de diamètre. — <sup>8)</sup> Il y a une direction spéciale pour le service téléphonique. — <sup>9)</sup> Y compris le personnel administratif et comptable des directions compartimentales et des réseaux. — <sup>10)</sup> Tous à titre permanent. Il y a aussi des ouvriers à titre temporaire en nombre indéfinissable et payés à raison de fr. 5 en moyenne par jour. — <sup>11)</sup> Dont 136 hommes. — <sup>12)</sup> Dont 973.825 avis d'appel. — <sup>13)</sup> Dont 443 026 avis d'appel.

**Japon, Chosen, Formose, Sakhalin japonais et Réseau japonais en Mandchourie.** — <sup>1)</sup> Année budgétaire du 1<sup>er</sup> Avril 1917 au 31 Mars 1918. — <sup>2)</sup> Y compris 1 km. de câbles sous-marins. — <sup>3)</sup> Y compris 166 km. de câbles sous-marins. — <sup>4)</sup> Y compris 331 km. de câbles sous-marins. — <sup>5)</sup> Dont 101 circuits duplex, 137 circuits en communication simultanée des télégraphes et des téléphones et 609 circuits destinés à la fois aux télégraphes et aux téléphones. — <sup>6)</sup> Y compris 5 km. de câbles sous-fluviaux. — <sup>7)</sup> Y compris 7,5 km. de câbles sous-fluviaux. — <sup>8)</sup> Y compris 15 km. de câbles sous-fluviaux. — <sup>9)</sup> La fusion des postes, des télégraphes et des téléphones ne permet pas d'établir les chiffres du personnel et des dépenses exclusivement afférents au service téléphonique. — <sup>10)</sup> Y compris le nombre des conversations échangées par les téléphones automatiques. La taxe d'une conversation de 5 minutes est fixée à fr. 0,125. — <sup>11)</sup> Y compris 1698 km. de circuits de réserve. — <sup>12)</sup> Y compris 1668 km. de circuits de réserve. — <sup>13)</sup> Y compris 2302 km. de fils de réserve. — <sup>14)</sup> Fils de cuivre dur de 1,422 mm. de diamètre pesant 50 lbs. par mille, fils de fer de 2,184 mm. de diamètre pesant 100 lbs. par mille, ou bien fils de cuivre doux de 0,813 mm. de câbles. — <sup>15)</sup> Y compris 3097 km. de fils de réserve. — <sup>16)</sup> Câbles de plomb, isolés au papier. — <sup>17)</sup> Y compris 165 km. de circuits de réserve. — <sup>18)</sup> Fils de cuivre dur pesant 50, 100, 200 et 400 lbs. par mille, et fils de fer pesant 400 lbs. par mille. — <sup>19)</sup> Y compris 3 km. de circuits de réserve. — <sup>20)</sup> Câbles de plomb, isolés au papier. — <sup>21)</sup> On perçoit fr. 0,075 par télégramme. Tous ces télégrammes sont transmis par téléphone directement entre les abonnés et les bureaux télégraphiques. — <sup>22)</sup> Fils de cuivre dur pesant 50 lbs. par mille et câbles de plomb, isolés au papier. — <sup>23)</sup> Dont 6 circuits duplex, 83 circuits en communication simultanée des télégraphes et des téléphones, et 3 circuits destinés à la fois aux télégraphes et aux téléphones. — <sup>24)</sup> Fils de cuivre dur pesant 100, 150 et 200 lbs. par mille et fils de fer pesant 200 et 400 lbs. par mille. — <sup>25)</sup> Fils de cuivre dur pesant 100, 200, 300 et 400 lbs.

## Statistique des communications téléphoniques, année 1917.

## Observations

par mille, fils de fer pesant 200, 400 et 600 lbs. par mille, et fils d'acier recouvert d'une couche de cuivre pesant 170, 300 et 520 lbs. par mille. — <sup>26)</sup> Dont 9 hommes et 279 femmes.

**Luxembourg.** — <sup>1)</sup> Les abonnés sont desservis par des fils doubles dans les réseaux de Luxembourg et d'Esch-Alzette et par des fils simples avec retour par la terre dans tous les autres réseaux. — <sup>2)</sup> Fils de bronze phosphoreux d'un diamètre de 1,5 mm. — <sup>3)</sup> a) Câbles souterrains isolés au papier et munis d'une gaine de plomb à 25, 50, 65, 75, 100, 110, 125, 150, 225, 250, 260 et 300 paires de conducteurs. b) Câbles de même nature munis, en outre, d'une armature de fils d'acier à 25, 50, 65, 75, 100, 110, 125, 150, 225, 250, 260 et 300 paires de conducteurs. c) Câbles sous plomb, isolés au caoutchouc, à 35 et 25 paires de conducteurs. Les câbles contiennent des fils de cuivre de 0,8 et 1,5 mm. de diamètre à 98% de conductibilité. La longueur en kilomètres des circuits en réserve est de 2092, celle des fils en réserve de 4184. — <sup>4)</sup> Fils aériens de bronze phosphoreux d'un diamètre de 2 (interurbains), de 3 et 4 mm. (internationaux). — <sup>5)</sup> La réunion des services — postes, télégraphes et téléphones — ne permet pas de faire une distinction pour le personnel exclusivement attaché au service téléphonique. — <sup>6)</sup> La taxe est fixée à 25 centimes pour la communication demandée par un non-abonné avec un abonné et à 50 centimes pour toute autre communication. — <sup>7)</sup> 10 centimes par télégramme. Les copies des télégrammes arrivés sont remises par voie postale. — <sup>8)</sup> Le Grand-Duché de Luxembourg a le système des abonnements forfaitaires. Le prix de l'abonnement annuel d'une station principale est fixé : a) pendant les cinq premières années à fr. 100; b) pendant les années suivantes à fr. 90. Si la station se trouve à plus de 1500 m. à vol d'oiseau de la station centrale, l'abonné doit payer en outre une taxe annuelle de fr. 3 pendant les dix premières années et de fr. 1,50 pendant les années suivantes pour chaque centaine de mètres de ligne supplémentaire. Celle-ci est à calculer sur l'étendue du chemin qui pourra, sans frais extraordinaires, être utilisé pour la construction de la ligne. Les abonnés dont les habitations sont situées sur le territoire même de la section de commune où se trouve établi le bureau central sont dispensés du paiement de la taxe supplémentaire, quelle que soit la distance qui les sépare du bureau. Cependant, s'il s'agit de maisons isolées situées à plus de 1500 m. de distance, la taxe supplémentaire est due. Le prix de l'abonnement annuel d'une station supplémentaire est fixé comme suit : a) pour une station supplémentaire, pendant les cinq premières années, à fr. 40; pendant les années suivantes, à fr. 30. Si la station supplémentaire se trouve à plus de 100 m. à vol d'oiseau de la station principale, l'abonné doit payer en outre une taxe annuelle de fr. 3 pendant les dix premières années et de fr. 1,50 pendant les années suivantes par centaine de mètres de ligne supplémentaire. La distance est à calculer sur l'étendue du chemin qui pourra, sans frais extraordinaires, être utilisé pour la construction de la ligne; b) pour une sonnerie supplémentaire, à fr. 5; c) pour un tableau commutateur, à fr. 2,50 par numéro. Toutes les taxes d'abonnement et les frais accessoires d'une station supplémentaire sont dus par le titulaire de la station principale. — <sup>9)</sup> Remboursement de frais de déplacement, vente de matériel, etc. — <sup>10)</sup> La réunion des services — postes, télégraphes et téléphones — ne permet pas d'indiquer le montant des dépenses pour le personnel. — <sup>11)</sup> Entretien, extension et amélioration du réseau.

**Norvège.** — <sup>1)</sup> Les indications relatives à l'exploitation par l'Etat se rapportent à l'année budgétaire du 1<sup>er</sup> Juillet 1917 au 30 Juin 1918. — <sup>2)</sup> En partie des réseaux établis par l'Etat et en partie des réseaux privés acquis par l'Etat. Lignes aériennes : en partie fils simples, en partie fils doubles. Lignes souterraines : fils doubles. — <sup>3)</sup> Y compris 11 km. de lignes sous-marines. — <sup>4)</sup> Routes principales. — <sup>5)</sup> Y compris 456 km. de circuits sous-marins. — <sup>6)</sup> Fils de bronze de 1,25, 1,5 et 2 mm. et exceptionnellement fils de fer de 2 mm. de diamètre. — <sup>7)</sup> Dont 805 km. sous-marins. Les câbles souterrains sont à papier et à l'air, avec gaine de plomb, posés dans des conduits en ciment, de 100, 200, 250 et 500 fils doubles. — <sup>8)</sup> Fils de cuivre dur de 2,75, 3,3, 4, 4,5 et 5 mm. et de fer de 3, 4, 5 et 5,5 mm. de diamètre. — <sup>9)</sup> Fils aériens. — <sup>10)</sup> Les fils téléphoniques des circuits interurbains sont placés sur les poteaux télégraphiques d'une longueur de lignes de 8740 km. — <sup>11)</sup> Dont 3 km. communs aux télégraphes et aux téléphones. — <sup>12)</sup> La longueur des circuits métalliques est comptée pour le double de celle de la ligne elle-même. — <sup>13)</sup> Dont 861 sont aussi des bureaux télégraphiques. — <sup>14)</sup> Les stations centrales servent aussi de cabines publiques. 1713 cabines publiques sont en même temps des bureaux d'expédition de télégrammes (189 avec des appareils télégraphiques). — <sup>15)</sup> La direction centrale des téléphones est confondue avec celle des télégraphes. Le personnel est pour la plupart commun aux services télégraphique et téléphonique interurbain. Les données sous ce titre sont exclusivement afférentes au service téléphonique urbain. Tous les ouvriers sont à titre permanent. Les téléphonistes sont des dames. — <sup>16)</sup> La taxe normale d'une conversation est fixée à 10 öre (à peu près 14 centimes). — <sup>17)</sup> Abonnement annuel spécial pour la transmission des télégrammes par le téléphone : jusqu'au nombre de 200 télégrammes, 10 öre par télégramme, et pour chaque télégramme en sus, 5 öre; au minimum 10 kroner (fr. 14) par an, 5 kroner (fr. 7) par semestre, 2,50 kroner (fr. 3,50) par trimestre. Sans abonnement spécial, la transmission des télégrammes par le téléphone coûte 20 öre (27 centimes) par télégramme. Un télégramme contenant jusqu'à 20 mots taxés est compté pour un télégramme simple et l'excédent jusqu'à 10 mots taxés pour un demi-télégramme, en arrondissant le montant en plus jusqu'au nombre d'öre le plus proche divisible par 5. La transmission des télégrammes arrivés est gratuite pour les abonnés, pourvu que la copie du télégramme puisse être remise à la convenance du bureau télégraphique. — <sup>18)</sup> Conversations proprement dites et non des périodes. Unité de temps : 3 minutes. — <sup>19)</sup> La réunion des télégraphes et des téléphones ne permet pas d'établir les recettes et les dépenses exclusivement afférentes au service téléphonique. — <sup>20)</sup> Année astronomique de 1917. — <sup>21)</sup> Y compris 11 km. de câbles sous-marins. — <sup>22)</sup> Ces données ne peuvent être fournies. — <sup>23)</sup> Non compris les lignes de communication entre les stations centrales, soumises soit à des taxes d'abonnement, soit à

# Statistique des communications téléphoniques, année 1917.

## Observations

des taxes de conversation. — <sup>24)</sup> Y compris 568 km. de fils sous-marins. — <sup>25)</sup> Aucun relevé n'en a été fait. — <sup>26)</sup> Y compris les lignes de communication entre les stations centrales, soumises soit à des taxes d'abonnement, soit à des taxes de conversation. — <sup>27)</sup> Unité de temps: généralement 5 minutes. — <sup>28)</sup> Y compris les recettes diverses de conversations interurbaines. — <sup>29)</sup> A savoir: fr. 1.154.864 de frais d'entretien et fr. 1.598.126 de frais d'établissement.

**Pays-Bas.** — <sup>1)</sup> Fils de cuivre dur de 1,5, 2, 2,5 et 3 mm. de diamètre. — <sup>2)</sup> Fils de cuivre dur de 1,5, 2, 3, 4, 4,5 et 5 mm. de diamètre. — <sup>3)</sup> Pour les lignes souterraines on emploie des câbles téléphoniques d'un minimum de 1 et d'un maximum de 250 conducteurs doubles avec isolation au papier et à l'air. Ces câbles sont revêtus d'une double armature de plomb et de fer galvanisé. — <sup>4)</sup> Pour les lignes sous-marines on emploie des câbles avec des conducteurs isolés avec de la gutta-percha. — <sup>5)</sup> Ces stations sont établies dans les bureaux télégraphiques de l'Etat. — <sup>6)</sup> Dans chaque bureau téléphonique de l'Etat il y a au moins une cabine publique. — <sup>7)</sup> Tous les postes d'abonnés (à double fil) des réseaux urbains sont en communication avec les circuits interurbains. Ce nombre contient 9262 personnes disposant d'un raccordement direct avec les bureaux interurbains de l'Etat. — <sup>8)</sup> La direction centrale est confondue avec celle des postes et des télégraphes. La direction des bureaux téléphoniques de l'Etat est confondue avec celle des bureaux télégraphiques. Les ingénieurs, les chefs d'équipe, les monteurs, les ouvriers et les facteurs sont communs aux deux services. — <sup>9)</sup> Dames. Les fonctionnaires et employés qui ne s'occupent pas exclusivement du téléphone sont compris dans le personnel des télégraphes. — <sup>10)</sup> Les personnes qui disposent d'un raccordement avec les bureaux interurbains de l'Etat dans les villes où un réseau urbain n'existe pas, peuvent parler entre elles et peuvent transmettre leurs télégrammes par téléphone. — <sup>11)</sup> Conversations simples, c'est-à-dire d'une durée de 3 minutes ou moins. Ce chiffre se décompose comme suit: 10.923.767 conversations interurbaines internes et 26.826 internationales. — <sup>12)</sup> Y compris: Pour l'emploi d'un reliement direct à un bureau téléphonique fr. 507.366; amendes infligées au personnel fr. 154. — <sup>13)</sup> Y compris: Pour l'emploi d'un circuit interurbain par des particuliers fr. 168.605; produit de vente du guide téléphonique officiel fr. 73.818. — <sup>14)</sup> A savoir: fr. 4.337.704 de frais d'établissement et fr. 2.273.767 de frais d'entretien. — <sup>15)</sup> Les municipalités, les compagnies et les personnes privées ont toutes, pour l'installation et l'exploitation des réseaux urbains, une concession de l'Etat pour une surface limitée par un cercle tiré avec un rayon de 5 km. d'un centre, indiqué par le Gouvernement pour chaque cas. — <sup>16)</sup> Ce nombre est partiellement taxé. — <sup>17)</sup> Dans ces chiffres ne sont pas comprises les données concernant le réseau exploité par la „Goudsche Telephon Maatschappij“. Dans la plupart des réseaux urbains, tous les abonnés sont desservis par des fils doubles. Seulement dans 3 réseaux les postes des abonnés sont reliés en partie par fils doubles et en partie par fils simples.

**Suède.** — <sup>1)</sup> Tous les réseaux sont à double fil. — <sup>2)</sup> Les données manquent sur ces points. — <sup>3)</sup> Les circuits de réserve n'y sont pas compris. — <sup>4)</sup> Les fils de réserve n'y sont pas compris. On se sert, pour les circuits des abonnés, de fil de bronze de 1 mm. et dans les campagnes, de fil de fer de 3 mm. Les câbles souterrains sont isolés au moyen de papier, sous gaine de plomb, posés dans des conduits en ciment; ils sont de 100, 150, 200, 250, 300 ou 500 fils doubles; il y a aussi des câbles sous plomb armés, posés directement dans le sol, de 100, 150, 200, 250 ou 300 fils doubles. Les câbles aériens sont du même type que les câbles des conduits et contiennent 5, 10, 20, 25, 30, 50 ou 100 fils doubles. — <sup>5)</sup> 90 des circuits à fil simple et 3184 des circuits à fil double constituent des communications dites suburbaines (d'une longueur variant de 1,5 à 89 km.). Il y a, en outre, 380 circuits fantômes. Pour les circuits interurbains on emploie du fil de cuivre de 2, 2,5, 3 et 4,5 mm., du fil de fer de 3, 4, 4,5 et 5 mm., du fil de bronze de 1,5, 2, 2,5, 2,7, 3 et 3,5 mm. et du fil bimétallique de 1,5 mm. de diamètre. — <sup>6)</sup> Longueur totale 2876 kilomètres, dont 2789 km. de circuits aériens, 40 km. de câbles sous-marins et 47 km. de câbles souterrains. Il y a, en outre, 1 circuit fantôme. — <sup>7)</sup> Dont 11.594 km. communs aux deux services télégraphique et téléphonique. Les câbles souterrains employés pour les circuits interurbains sont des câbles sous plomb armés, contenant des groupes de 4 conducteurs enroulés en hélice; on a des câbles de 4, 7, 14, 19 et 27 groupes de l'espèce. — <sup>8)</sup> Dont 29.074 km. de circuits pupinisés, à savoir 15.295 km. de fil nu et 13.779 km. sous câble. Dans le chiffre de 183.293 km. de circuits téléphoniques ne sont pas compris les circuits de réserve. — <sup>9)</sup> La longueur totale des fils de 362.006 km., dans laquelle les fils de réserve ne sont pas compris, contient 2290 km. de circuits à fil simple, dont 1927 km. de circuits suburbains et 363 km. de circuits interurbains, tandis que le reste sont des circuits à fil double. — <sup>10)</sup> Dont 149 stations principales (chefs-lieux des districts de comptabilité) et 2520 stations secondaires. — <sup>11)</sup> Non compris 1499 postes à l'usage du public, installés chez des abonnés (voir III c). — <sup>12)</sup> Y compris 1499 postes à l'usage du public, installés chez des abonnés (voir III b). — <sup>13)</sup> Tout le personnel de la Direction centrale est commun aux services télégraphique et téléphonique, à l'exception de 8 employées, affectées à la rédaction de la liste des abonnés téléphoniques. — <sup>14)</sup> Tout ce personnel est commun aux deux services télégraphique et téléphonique. — <sup>15)</sup> Dont 4362, la totalité appartenant au sexe féminin, dans les stations centrales principales et 3169, appartenant pour la plus grande partie au sexe féminin, dans les stations secondaires. — <sup>16)</sup> La totalité du personnel employé en 1917 par l'Administration des télégraphes pour les services téléphonique et télégraphique s'est élevée à environ 12.700 personnes, dont environ 8700 appartenant au sexe féminin. — <sup>17)</sup> Chiffre approximatif. — <sup>18)</sup> Ces services n'existent plus en Suède, mais le public a le droit, moyennant le paiement d'une taxe spéciale de 20 öre (28 cts.), de demander qu'une personne non abonnée soit appelée à venir à un poste public pour conversation. — <sup>19)</sup> La remise et le dépôt des télégrammes par la voie téléphonique sont gratuits. Le télégramme arrivé est porté à domicile par le facteur dans le courant de la journée. — <sup>20)</sup> Conversations proprement dites, et non des périodes. Unité de temps: 3 minutes. — <sup>21)</sup> Il n'existe pas de statistique spéciale pour le produit des conver-

## Statistique des communications téléphoniques, année 1917.

## Observations

sations mentionnées sous *V, b, c et d.* — <sup>22)</sup> Non compris les dépenses d'établissement, qui s'élevaient à fr. 11.489.129. — <sup>23)</sup> L'un de ces réseaux, savoir celui de l'Aktiebolaget Stokholmstelefon (Société anonyme des téléphones de Stockholm), est à deux fils, les deux autres, situés dans la province, sont à fil simple. — <sup>24)</sup> Les données manquent sur ces points. — <sup>25)</sup> La plus grande partie à fil simple; deux réseaux dans des villes.

**Suisse.** — <sup>1)</sup> A la fin de 1917, il y avait 84.841 = 96,8 % de circuits d'abonnés à double fil, 2791 = 3,2 % de circuits d'abonnés à simple fil avec retour par la terre, et 49 = 0 % de circuits d'abonnés à simple fil avec conduite de retour métallique commune. — <sup>2)</sup> Dont 3585 km. de lignes aériennes et 485 km. de lignes souterraines qui comprennent aussi des fils du réseau télégraphique. — <sup>3)</sup> Y compris 61.301 km. de conducteurs doubles de réserve. — <sup>4)</sup> Fil de bronze de 1,5, 2 et 3 mm. — <sup>5)</sup> Câbles à isolation de papier, sous plomb, de 10, 20, 40, 60, 80, 100, 120, 140, 160, 180 et 200 conducteurs doubles. Diamètre du fil de cuivre: 0,8 mm. Dans les centres des grands réseaux, ces câbles sont introduits en partie dans des tuyaux en fonte; sur les autres sections de ligne, ces câbles sont posés dans des fers zorès ou dans des caniveaux en ciment. Les câbles destinés à être introduits dans des tuyaux sont munis d'une armature en fil de fer plat. — <sup>6)</sup> Y compris 122.603 km. de conducteurs simples de réserve. — <sup>7)</sup> Fils de bronze de 3 et 4 mm. Pour les sections souterraines: Câbles à isolation de papier, sous plomb, de 7, 14 et 28 conducteurs doubles. Diamètre du fil de cuivre: 1,8 et 2 mm. — <sup>8)</sup> La plupart de ces circuits sont établis par voie complètement aérienne (en fil de bronze de 3, 4, 4,5 et 5 mm.); un certain nombre comprend aussi des sections souterraines (conducteurs de cuivre de 1,8 et 2 mm.) et des sections sous-lacustres (conducteurs de cuivre de 7 × 0,57 mm.). — <sup>9)</sup> Il existait, en outre, à la fin de 1917, 238 circuits interurbains exploités en duplex, qui ont été établis sur des circuits de base au moyen d'un dispositif approprié. — <sup>10)</sup> La longueur des lignes interurbaines est comprise dans les chiffres indiqués sous rubrique *I, b* (réseaux urbains). — <sup>11)</sup> Y compris 4205 km. de conducteurs doubles de réserve. — <sup>12)</sup> Y compris 8411 km. de conducteurs simples de réserve. — <sup>13)</sup> Dont 226 stations centrales intermédiaires. — <sup>14)</sup> Y compris 943 stations téléphoniques communales. — <sup>15)</sup> La gestion des téléphones est du ressort de la Direction Générale des télégraphes. — <sup>16)</sup> En outre, 51 fonctionnaires du télégraphe surveillant aussi le service téléphonique. — <sup>17)</sup> Du total de 1165 ouvriers (chefs d'équipe, monteurs et ouvriers de lignes), 533 sont employés à titre définitif avec un traitement annuel de fr. 1400 à 4300. Les autres ouvriers sont payés à raison de fr. 4,60 à fr. 10 par jour. — <sup>18)</sup> Non compris 518 téléphonistes des stations centrales de 3<sup>me</sup> classe, 226 des stations intermédiaires et 438 téléphonistes auxiliaires. — <sup>19)</sup> Pour la remise téléphonique et la réception d'un télégramme par l'entremise de la station centrale, il est perçu 10 centimes; après transmission par téléphone, les télégrammes arrivants sont remis à l'abonné par le facteur à l'intérieur du rayon gratuit (1 km.) et par la poste au delà de celui-ci. — <sup>20)</sup> Le service téléphonique international est suspendu pendant la guerre. — <sup>21)</sup> Droits de concessions, intérêts de capitaux, loyers, prélèvements sur le fonds de renouvellement. — <sup>22)</sup> Pour tenir compte de la moins-value, il a été créé un fonds de renouvellement du montant de fr. 53.982.327. — <sup>23)</sup> Y compris fr. 2.123.140 d'intérêts du capital d'exploitation, fr. 599.480 pour loyers, fr. 4.526.255 de versements au fonds de renouvellement, et fr. 869.074 pour amortissement d'installations disparues.

**Tunisie.** — <sup>1)</sup> Fil de bronze de  $\frac{11}{10}$  et de  $\frac{15}{10}$  mm. de diamètre. — <sup>2)</sup> Fils de cuivre de 1 mm. (câbles à 56 et à 112 paires). De ces 1074 km. de circuits, 921 sont en service et 153 de réserve. — <sup>3)</sup> Fils de 1 mm. de diamètre. 1843 km. sont en service et 305 km. sont de réserve. — <sup>4)</sup> 7 fils télégraphiques sont utilisés alternativement au télégraphe et au téléphone. — <sup>5)</sup> Fils de cuivre de 2, 2½, 3 et 4 mm. et fils de fer de 3 et 4 mm. de diamètre. — <sup>6)</sup> Fils de cuivre de 4 mm. de diamètre (Tunis-Alger à fil double). — <sup>7)</sup> Les fils aériens ou en partie aériens et en partie souterrains sont posés sur les mêmes appuis et compris dans les mêmes câbles que les lignes télégraphiques. — <sup>8)</sup> Le service téléphonique étant réuni à celui des postes et des télégraphes, il n'est pas possible de fournir ces renseignements. — <sup>9)</sup> Messages téléphonés (locaux et hors réseau). Taxe 75 centimes par 3 minutes, maximum 50 mots. — <sup>10)</sup> Surtaxe de fr. 0,10 par télégramme téléphoné soit au départ, soit à l'arrivée. — <sup>11)</sup> Les abonnements sont de deux sortes: *a)* forfaitaire à tarif gradué: fr. 48 par an; *b)* conversations taxées: fr. 48 par an (cet abonnement n'est pas admis dans les réseaux de Tunis, Sousse, Sfax et Bizerte). Les postes et les lignes dans le rayon de 2000 mètres sont établis moyennant une contribution de fr. 150 payable en trois annuités. Dans les réseaux de Tunis, Sousse, Sfax et Bizerte, cette contribution peut être remplacée par une taxe additionnelle fixe de fr. 20 par an, exigible pendant toute la durée de l'abonnement. Au delà du rayon de 2000 mètres: fr. 20 par hectomètre de ligne. Taxes des communications par unité de 3 minutes: *Urbaines:* *a)* régime forfaitaire gradué: fr. 12 par 200 communications urbaines ou suburbaines (les suburbaines étant comptées comme deux urbaines) jusqu'à 2400 par an et fr. 6 par 200 communications au-dessus; *b)* régime à conversations taxées: 10 centimes par unité. *Suburbaines:* régime à conversations taxées: 25 centimes par unité. *Interurbaines:* 25, 40, 50, 65, 95 centimes et fr. 1,25, fr. 1,50, fr. 1,75, fr. 2,50 et fr. 2,75, suivant les distances. — <sup>12)</sup> Droits d'usage sur les lignes supplémentaires.

